10 LES PEUPLEMENTS EN RENOUVELLEMENT

Présence en Languedoc-Roussillon

Ces peuplements sont présents un peu partout en Languedoc-Roussillon, la dernière grande campagne de plantation liée aux programmes d'aides financières européennes datant des années 80 et 90. Actuellement, les installations de jeunes plantations sont beaucoup plus limitées et concernent surtout le renouvellement de peuplements adultes récoltés. La régénération par plantation est largement la plus utilisée. Les essences qui composent les plantations varient selon les conditions de station. Les résineux sont les plus nombreux car ils sont moins exigeants vis à vis du sol et prouvent à l'heure actuelle une meilleure rentabilité.

Aspect général

Les plantations sont généralement réalisées à l'aide d'une seule essence sauf cas particulier où l'on a recours à un mélange d'essences. Les plants sont jeunes (1 ou 2 ans) et donc de hauteur modeste (moins d'un mètre). Ils sont mis en place après récolte totale du peuplement précédent (coupe à blanc) à des densités comprises en général entre 800 et 1300 plants/ha.

Le principe du renouvellement naturel est de se servir des arbres en place pour ensemencer la parcelle. Ceci implique qu'ils soient adaptés à la station et de bonne qualité. La régénération naturelle se faisant généralement par coupes progressives, les arbres choisis comme semenciers restent sur la parcelle pendant quelques années. Le peuplement a donc l'aspect d'une vieille futaie très claire (100 à 150 arbres/ha). Puis, lorsque les semis apparaissent, les semenciers sont récoltés à leur tour en une ou deux fois selon la vitesse d'ensemencement de la parcelle qui a alors rapidement l'aspect d'un véritable fourré impénétrable.

Variantes

Certaines essences sont plantées sous l'abri de grands arbres qui sont exploités quelques années plus tard. Des techniques de régénération naturelle différentes des coupes progressives existent, notamment les coupes par bandes. Enfin, certains jeunes peuplements s'installent naturellement sur un terrain nu à partir d'un peuplement adulte voisin sans intervention humaine.

Etages de végétation

Des peuplements en renouvellement peuvent être présents dans tous les étages de végétation, du méso-méditerranéen au montagnard. Toutefois, le renouvellement des peuplements dans les années à venir concernera surtout les peuplements de production des étages supraméditerranéen et montagnard.

Sols

Les caractéristiques des sols portant de jeunes peuplements sont multiples. Toutefois, avant d'installer de jeunes arbres, il faut vérifier si le sol est capable de porter un peuplement forestier. Il faut ensuite que ce sol soit apte au développement des racines des arbres. Enfin, l'essence à installer devra être adaptée aux caractéristiques du sol.

Potentiel économique, produits

Le potentiel économique des jeunes peuplements est fort car ils doivent produire à l'avenir du bois de qualité, toujours recherché, qui se commercialise bien et procure des revenus intéressants.

Plantation de hêtre en Montagne Noire.

Exposition aux risques d'incendie

Elle est forte en basse altitude car de longues années s'écoulent avant la fermeture du couvert. Une importante végétation basse combustible peut donc se développer. Les dégagements permettent au départ de supprimer cette végétation basse mais quand les jeunes arbres sont suffisamment hauts, ces dégagements ne sont plus nécessaires d'un point de vue sylvicole. C'est à partir de ce moment et jusqu'à la fermeture du couvert (période de 10 à 15 ans selon les essences) que les risques sont les plus forts. En altitude, les conditions climatiques limitent le risque.

Sensibilité du milieu naturel (érosion, paysage)

La sensibilité à l'érosion est importante sur les fortes pentes (au-delà de 30%) tant que la végétation n'est pas réinstallée. Des techniques de préparation du terrain et du sol adaptées permettent de limiter les risques.

La sensibilité paysagère sera d'autant plus forte que le peuplement se trouve sur un versant bien en vue d'un village ou d'une ville, d'une route ou d'un site fréquenté. Dans les sites très exposés, des techniques d'installation permettent de limiter l'impact.

Habitats d'intérêt communautaire, espèces protégées

Lors du renouvellement des peuplements concernés par un habitat ou une espèce prioritaire, on prendra les précautions nécessaires à la préservation de cet habitat ou de cette espèce.

Plantation de cèdre de l'Atlas dans les Cévennes.

Pour la production de bois d'œuvre

Gestion conseillée :

- ***Plantation :*** avant l'installation, on réfléchira à la préparation du sol, à la densité de plantation, au choix des essences à planter, au choix de la provenance des plants. Lors de la livraison des plants, on surveillera leur qualité et leur état sanitaire et on veillera à leur bonne conservation jusqu'à la plantation. Lors de la plantation, on fera attention à la préparation des plants et à la qualité de leur mise en place. Après l'installation, on protègera les plants du gibier si cela s'avère nécessaire. Pendant les premières années qui suivent la plantation, on effectuera des regarnis. On dégagera les plants de la végétation adventice (graminées et ligneux) jusqu'à ce que les jeunes arbres n'aient plus à craindre la concurrence. Eventuellement, selon les essences, surtout pour les feuillus, on commencera à tailler les plants.

⚠ Attention : toutes ces étapes sont indispensables au bon déroulement des opérations et toutes ces interventions sont nécessaires pour assurer l'avenir du peuplement. Elles sont onéreuses ; il faut donc être certain de pouvoir les réaliser avant de se lancer dans la réalisation d'un boisement.

- ***Régénération naturelle :*** si on ne travaille pas sur semis acquis, il faut rendre le milieu favorable à leur apparition : exploiter le sous-étage et rendre le sol propre pour permettre aux graines d'arriver jusqu'à la terre, travailler superficiellement pour que les graines entrent en terre et germent. Au fur et à mesure de l'apparition des semis, on les dégagera de la végétation adventice. Après la récolte des derniers semenciers, on poursuivra les dégagements de semis et on effectuera des regarnis par plantation si la régénération n'est pas présente sur toute la parcelle.

⚠ Attention : la dénomination « régénération naturelle » ne doit pas laisser penser que les interventions humaines ne sont pas nécessaires. Comme dans les plantations, elles sont indispensables et onéreuses. D'autant que, si les semis naturels n'apparaissent pas, il faut reboiser la parcelle par plantation. C'est pourquoi il est préférable, si c'est possible, de travailler sur semis acquis.

Gestion déconseillée :

- non intervention remettant en cause l'avenir du peuplement.

Hêtraie en régénération dans le Somail.

Recommandations particulières pour une gestion durable

D'une manière générale, le renouvellement de peuplements provoque une discontinuité dans les massifs forestiers. Celle-ci est favorable à la diversité biologique car elle favorise le retour ou le maintien de nombreuses espèces animales et végétales.

- ***Préserver les sols*** lors des travaux en limitant la surface d'intervention sur de fortes pentes, en bannissant les sous-solages et labours dans le sens de la pente, en privilégiant les travaux localisés à la pelle-araignée.
- ***Organiser le débardage*** lors de l'exploitation des coupes de régénérations pour qu'il ne détériore pas le milieu naturel (tassement du sol, érosion…) ni les semis déjà présents.
- ***Favoriser la diversité*** en plantant un mélange d'essences (essences objectif ou essences d'accompagnement) ou en préservant différentes essences lors des interventions, si ça ne gêne pas les plants.
- ***Préserver la qualité paysagère*** en favorisant, si c'est possible lors des interventions un mélange feuillus-résineux (ce qui améliorera en plus la qualité de l'humus), et en respectant certains principes lors de l'exploitation des coupes à blanc et de la réalisation de la plantation.
- ***Préserver les habitats prioritaires et les espèces protégées,*** en particulier ne pas boiser ni assécher les tourbières ou les milieux humides en général.
- ***Préserver la qualité des cours d'eau :*** si un cours d'eau borde un peuplement en renouvellement, la gestion de ce peuplement veillera à préserver la qualité de l'eau (pas d'utilisation d'engrais ni de phytocide à proximité du cours d'eau) et la facilité de l'écoulement de l'eau (pas de rémanents d'exploitation dans le cours d'eau).
- ***Préserver le bon état sanitaire des arbres*** en effectuant si nécessaire les traitements adéquats.
- ***Employer les produits phytocides de façon raisonnée*** pour les dégagements (aux doses prescrites par le fabricant sans les augmenter).

Pour en savoir plus

- Schéma régional de gestion sylvicole ; CRPF ; 2001
- Fiche technique « Les travaux du sol avant plantation » ; CRPF ; 2001
- Fiche technique « La plantation des arbres forestiers » ; CRPF ; 2001
- Fiche technique « Les entretiens de plantation » ; CRPF ; 2001
- Fiche technique « Les tailles de formation » ; CRPF ; 2001
- Cahiers d'habitats consultables sur internet « www.environnement.gouv.fr » pour plus de détails sur les habitats

Sapinière en régénération dans le Pays de Sault.